

# MODULE DGR 12 VL

4 heures

## Public concerné

Agents de sûreté aéroportuaire

## Objectifs pédagogiques

1. Comprendre l'importance de l'identification des marchandises dangereuses.
2. Identifier les marchandises dangereuses par rapport à leurs critères et à leurs étiquettes.
3. Reconnaître les marchandises dangereuses non déclarées.
4. Identifier les produits et articles dangereux acceptables au transport aérien par les passagers et les membres d'équipage.
5. Appliquer les mesures d'urgences spécifiques en cas d'incident.

## Programme

1. Généralités
2. Définition
3. Les classes de danger et leurs étiquettes
4. Les étiquettes de manutention
5. Les étiquettes de marquages spécifiques
6. Les marchandises dangereuses cachées
7. Les marchandises dangereuses transportées par

- les passagers et les membres d'équipage
8. Cas particuliers des bagages contenant du dioxyde de carbone solide et les fauteuils roulants électriques
9. Les piles lithium
10. Les mesures d'urgence

## Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes sur les plans théorique et pratique.

### Numéro d'autorisation

N° d'autorisation d'exercice CNAPS : Remire-Montjoly FOR-973-2023-06-14-20180585849; Le Lamentin FOR-972-2026-11-19-20210586599; Wasquehal FOR-059-2026-11-08-20210585036; Pusignan FOR-069-2027-01-19-20210590823; Marignane FOR-013-2026-10-14-20210582258; Nice FOR-006-2026-10-14-20210582285; Pointe-à-Pitre FOR-971-2026-11-19-20210586598; Blagnac POR-031-2026-12-03-20210587238; Rungis FOR-094-2023-04-12-20180587609; Sainte-Marie FOR-974-2023-07-30-20180663194; Mamoudzou FOR-973-2023-07-30-20180663202; Tremblay-en-France FOR-093-2027-04-27-20220611151; Saint Herblain FOR-044-2023-07-04-20180636006